



APICULTRICES DE SAVALOU



Valérie

Raïmi

Victorine

Manihou Valérie âgée de 30 ans est veuve avec 4 enfants dans le village de Kpakpassa.

Elle est la première femme à s'intéresser à l'activité. Formée, équipée et installée en novembre 2014 par SSF-Collines, elle a démarré avec 5 ruches et en possède aujourd'hui 7 qui sont toutes colonisées. Sur l'échelle de performance que j'ai tracée, elle se situe au 3^{ème} palier après une seule année d'exercice, loin devant beaucoup d'autres apiculteurs.

Lors de la visite des ruchers que j'ai organisée ce mois-ci, tous les apiculteurs ont unanimement reconnu qu'elle avait le rucher le plus propre. De plus, elle est la seule à respecter l'itinéraire technique de visite interne de la ruche.

Delidji Victorine est âgée de 34 ans, mariée et mère de 6 enfants dont 2 filles. Très engagée elle a été formée en même temps que Valérie mais en auditrice libre car en liste d'attente. Elle n'a donc pas reçu de matériel de la part de SSF-Collines.

En mars, elle a installé 3 ruches sur fonds propres, actuellement toutes colonisées.

Je vous livre ci-dessous le témoignage de Valérie.

Raïmi Soumanou
Formateur apiculteur

" ... Je n'ai plus de mari ; avant, c'est mon champ de manioc qui a remplacé mon mari ; maintenant, j'ai un deuxième mari : les abeilles. Je n'ai pas autre secret : c'est l'entretien. Je prends soin des abeilles comme mon mari. S'il plait à Dieu, les ruches vont me donner un peu d'argent en complément de ce que je gagne dans le manioc. Je pense faire de l'apiculture mon activité principale. Mon objectif est d'être 1^{ère} en apiculture ici dans le village ; j'aurai plus de ruches que tous les apiculteurs d'ici 5 ans. Je dis un grand merci à notre formateur et à Solidaires Sans Frontières. C'est grâce à eux que je suis en train de montrer que la femme aussi peut faire comme les hommes et plus même. L'année passée mes collègues femmes me critiquaient. Elles disaient que l'apiculture n'est pas une affaire de femmes. Mais aujourd'hui, elles en veulent toutes maintenant."

Valérie Manihou

<> **Faire connaître** cette lettre électronique à un ami : communiquez-nous son adresse e-mail

<> **Recevoir** « La lettre de Solidaires » : transmettez vos coordonnées postales

<> **Soutenir les actions** de Solidaires : adressez votre chèque à l'ordre du trésorier :

« Solidaires sans Frontières » 8, résidence des Cèdres – 91280 Saint-Pierre-du-Perray

<> Se désabonner de cette lettre électronique : utilisez le formulaire de « Contact » sur le site ou écrivez-nous

